

# Homicides de femmes et de filles liés au genre au Canada, 2011 à 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 5 avril 2023

---

De 2011 à 2021, une moyenne de 102 femmes et filles ont été victimes d'un homicide lié au genre au Canada par année, ce qui porte à 1 125 le nombre de victimes enregistré au cours de cette période.

Aux fins de la présente analyse, les homicides de femmes et de filles liés au genre désignent les homicides résolus commis par un auteur présumé de genre masculin qui était un partenaire intime ou un membre de la famille de la victime, qui a agressé sexuellement la victime lors de l'homicide, ou qui a tué une femme ou une fille identifiée comme une travailleuse du sexe par la police.

L'article de *Juristat*, intitulé « [Les homicides de femmes et de filles liés au genre au Canada](#) » et diffusé aujourd'hui, présente des renseignements sur les caractéristiques liées aux affaires, aux victimes et aux auteurs présumés d'homicide lié au genre.

## La plupart des homicides de femmes et de filles liés au genre sont commis par un partenaire intime ou un membre de la famille

Au cours de la période d'analyse de 11 ans, les deux tiers (66 %) des femmes et des filles qui ont été victimes d'un homicide lié au genre ont été tuées par un partenaire intime. Un peu plus du quart (28 %) des victimes ont été tuées par un membre de la famille autre qu'un conjoint, qui était le plus souvent le fils de la victime (49 %). Pour près de la moitié (48 %) de ces homicides familiaux et commis contre un partenaire intime, des antécédents de violence étaient connus de la police.

Une petite proportion des homicides de femmes et de filles liés au genre ont été commis contre des victimes identifiées comme des travailleuses du sexe (6 %) ou qui ont été agressées sexuellement lors de l'homicide (4 %).

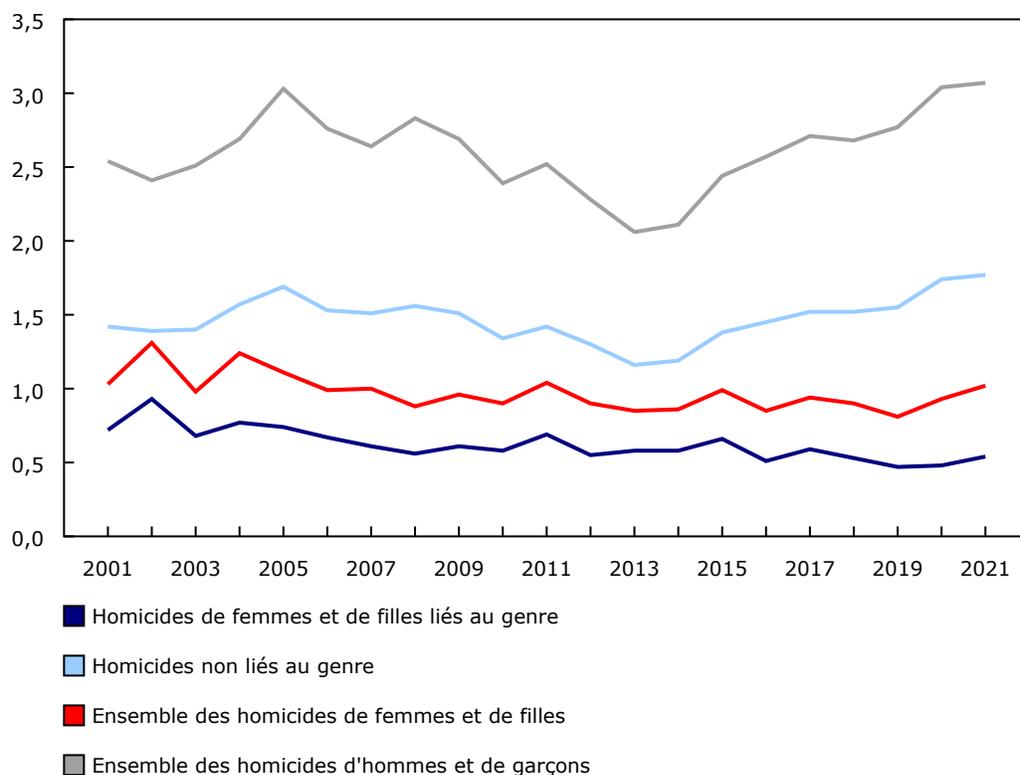
## Les homicides de femmes et de filles liés au genre augmentent légèrement de 2020 à 2021

Comparativement à 2020, le taux d'homicides de femmes et de filles liés au genre a augmenté de 14 % en 2021 (passant de 0,48 en 2020 à 0,54 victime pour 100 000 femmes et filles en 2021). En revanche, le taux d'homicides non liés au genre a augmenté de 2 % au cours de la même période. Dans l'ensemble, le taux d'homicides de femmes et de filles liés au genre affiche généralement une tendance à la baisse depuis 2001.



## Graphique 1 Taux d'homicides, selon la présence d'un critère lié au genre et l'année, Canada, 2001 à 2021

taux pour 100 000 personnes



**Note(s) :** Les homicides de femmes et de filles liés au genre désignent les homicides résolus commis par un auteur présumé de genre masculin qui était un partenaire intime ou un membre de la famille de la victime, qui a infligé des actes de violence sexuelle à la victime lors du meurtre, ou qui a tué une femme ou une fille identifiée comme une travailleuse du sexe. Les homicides non liés au genre sont tous ceux qui ne répondent pas à ces critères. Un faible nombre d'homicides pris en compte dans le total d'une année donnée pourraient en réalité avoir été commis au cours d'années précédentes. Les homicides sont comptabilisés en fonction de l'année durant laquelle ils sont déclarés à Statistique Canada. Les taux sont calculés pour 100 000 personnes. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1<sup>er</sup> juillet fournies par le Centre de démographie de Statistique Canada. Exclut les victimes et les auteurs présumés dont le genre a été codé comme étant inconnu.

**Source(s) :** Enquête sur les homicides (3315).

### Le taux d'homicides liés au genre est deux fois plus élevé en région rurale qu'en région urbaine

Au Canada, de 2011 à 2021, le taux moyen d'homicides liés au genre était plus de deux fois plus élevé dans les régions rurales (1,05 victime pour 100 000 femmes et filles) que dans les régions urbaines (0,47).

En outre, une plus grande proportion de victimes féminines d'homicide lié au genre dans les régions rurales (33 %) ont été tuées au moyen d'une arme à feu, comparativement à celles tuées au moyen d'une arme à feu dans les régions urbaines (18 %). En revanche, une proportion plus élevée de victimes féminines d'homicide lié au genre dans les régions urbaines (39 %) ont été tuées à l'aide d'une arme pointue, comparativement à celles tuées à l'aide d'une arme pointue dans les régions urbaines (22 %).

## Dans l'ensemble, 1 auteur présumé d'homicide lié au genre sur 5 décède par suicide

Dans l'ensemble, un peu plus de 1 auteur présumé d'homicide lié au genre sur 5 (21 %) est décédé par suicide, ce qui représente une proportion sept fois plus élevée que celle observée pour les auteurs présumés d'homicides non liés au genre (3 %). Les auteurs présumés d'homicides liés au genre étaient moins susceptibles d'avoir des antécédents criminels connus de la police (48 %) que les auteurs présumés d'homicides non liés au genre (65 %).

## Le taux d'homicides liés au genre est trois fois plus élevé chez les femmes et les filles autochtones

En 2021, le taux d'homicides de femmes et de filles autochtones liés au genre a été plus de trois fois supérieur à celui observé pour l'ensemble des homicides liés au genre (1,72 pour 100 000 femmes et filles autochtones par rapport à 0,54 pour 100 000 femmes et filles). Malgré le fait qu'elles constituaient 5 % de la population féminine en 2021, les femmes et les filles autochtones représentaient 17 % de l'ensemble des victimes d'un homicide lié au genre cette année-là.

En outre, de 2011 à 2021, une plus grande proportion de victimes autochtones d'homicides liés au genre avaient de 18 à 24 ans (23 %) et sont mortes par coups portés (40 %), comparativement à l'ensemble des victimes d'homicides de femmes et de filles liés au genre (12 % et 21 %, respectivement).

### Note aux lecteurs

Les données présentées dans cet article sont tirées de l'Enquête sur les homicides, qui permet de recueillir des renseignements déclarés par la police sur les caractéristiques liées à l'ensemble des affaires, des victimes et des auteurs présumés d'homicide au Canada. Dans le cadre de l'Enquête sur les homicides, des renseignements sur l'ensemble des meurtres ont commencé à être recueillis en 1961, puis le champ de l'enquête a été élargi afin d'inclure les affaires d'infanticide et d'homicide involontaire coupable en 1974. Le terme « homicide » est employé pour désigner chaque victime d'homicide. Par exemple, une seule affaire peut compter plus d'une victime; pour les besoins du présent article, chaque victime correspond à un homicide.

Certains homicides sont portés à l'attention de la police des mois ou des années après avoir été commis. Ces affaires sont comptabilisées dans l'année au cours de laquelle la police en a été informée. Les renseignements sur les auteurs présumés d'homicide sont accessibles uniquement en ce qui concerne les affaires résolues (c.-à-d. celles dans lesquelles au moins un auteur présumé a été identifié). Lorsqu'une affaire est résolue, les données sont mises à jour en conséquence.

La présente analyse fait appel au concept de genre. Avant 2019, les données de l'Enquête sur les homicides étaient présentées selon le sexe des victimes et des auteurs présumés. L'identité de genre fait référence au genre qu'une personne exprime publiquement dans sa vie quotidienne, y compris au travail, dans les commerces et services, dans son milieu de vie ou dans la communauté en général. Étant donné le petit nombre de victimes et d'auteurs présumés déclarés ou identifiés comme des personnes non binaires, la valeur « hommes » ou « femmes » leur a été attribuée en fonction de la répartition régionale des victimes ou des auteurs présumés selon le genre, afin d'assurer la protection des renseignements personnels et la confidentialité.

Il est possible que les données présentées dans cet article sous-estiment le pourcentage de victimes qui étaient des travailleuses du sexe. Ces renseignements sont consignés par la police si le travail du sexe était connu comme étant la profession principale de la victime ou si l'homicide était lié à sa profession en tant que travailleuse du sexe, même s'il s'agissait d'une source d'emploi secondaire.

### Définition de l'identité autochtone

Pour les besoins de l'Enquête sur les homicides, l'identité autochtone comprend les personnes identifiées par la police comme des membres des Premières Nations (Indiens inscrits ou non), des Métis, des Inuit ou faisant partie d'un groupe autochtone inconnu de la police. L'identité non autochtone désigne les affaires pour lesquelles la police a confirmé qu'une victime n'a pas été identifiée comme Autochtone. L'identité autochtone déclarée comme étant « inconnue » désigne les affaires où la police a été incapable de déterminer l'identité autochtone de la victime, ou les affaires où l'identité autochtone n'a pas été consignée par le service de police.

**Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 3302 et 3315.**

L'article de *Juristat* intitulé « [Les homicides de femmes et de filles liés au genre au Canada](#) » (**85-002-X**) est maintenant accessible.

L'infographie intitulée « [Les homicides de femmes et de filles liés au genre et déclarés par la police au Canada, 2011 à 2021](#) », qui est également diffusée aujourd'hui, est maintenant accessible dans le cadre de la série *Statistique Canada – Infographies* (**11-627-M**).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).